

mesure. Le ministre du Commerce a déclaré que des délégations de l'Ouest l'ont demandée. Ce n'est pas vrai. Pour épargner quelques ennuis au gouvernement libéral, un particulier aurait pu prendre une initiative contraire à la vaste majorité des porte-parole de l'agriculture de l'Ouest, mais le ministre ne peut certes prétendre résolument obtenir l'unanimité complète. A coup sûr, il acquiescera aux désirs d'au moins 95 p. 100 des porte-parole et de tous les simples particuliers. S'il est possible de trouver parmi les très nombreux porte-parole d'organismes agricoles de l'Ouest une ou deux personnes qui pourraient, afin d'épargner des ennuis au Gouvernement, être disposées à appuyer les prêts bancaires, cela ne fonde pas, tant s'en faut, à soutenir que la population des Prairies appuie la mesure.

En outre, le député de Rosthern a versé au compte rendu le texte d'un vœu adopté à une conférence de Saskatoon; il en a dénaturé le sens au point de le rendre méconnaissable, s'efforçant avec la dernière maladresse à prouver que noir est blanc et que blanc est noir. Quand on demande des avances en espèces il juge que cela veut dire des prêts bancaires.

Puis vient naturellement leur plus tortueux argument selon lequel le Gouvernement met tout en œuvre pour protéger la Commission du blé, et que, d'une manière ou d'une autre, ceux qui réclament des avances en argent comptant ne font en quelque sorte que miner la position de la Commission. Toute la valeur, ou le manque de valeur de cet argument dépend de ce que les libéraux ont fait à l'égard de cette Commission. N'est-il pas bien étrange de voir maintenant les libéraux se poser en champions de la Commission du blé? Jetons donc un coup d'œil sur le passé.

Chacun sait qu'en ce qui concerne la CCF, bien longtemps avant la création de ce parti, ses précurseurs, les hommes et les femmes qui ont lancé les mouvements agricoles dans les Prairies et qui ont amené la constitution de la CCF, ces porte-parole des cultivateurs et des travailleurs dans tout le Canada sont ceux qui ont donné de l'élan et de la cohésion aux événements qui amenèrent la création de la Commission du blé. La chose s'imposait.

En ce qui concerne les libéraux, la Commission du blé, telle que nous la connaissons, est apparue en 1935 et a été instituée par le gouvernement Bennett. A l'époque où ce projet de loi a été présenté, le parti libéral l'a combattu des crocs et des ongles, et son principal adversaire à l'époque était l'honorable J. L. Ralston, qui, dans un effort de la onzième heure, a tenté, sinon de détruire,

du moins d'affaiblir la Commission du blé. On a proposé des amendements qui n'auraient permis à la Commission de ne fonctionner que pendant un an, quitte à prolonger son mandat sous certaines conditions, alors que la loi créait une Commission du blé permanente.

A la suite d'une défaite essayée après qu'il eût tenté d'en empêcher la création en recourant à tous les moyens dont il disposait pour l'affaiblir dans le dessein de la détruire plus tard, le parti libéral a eu l'audace en 1935 de se promener dans l'Ouest et de se poser en ami de la Commission du blé.

Le regretté M. King, se rendant dans l'Ouest canadien quelques mois à peine après que ses collègues se furent énergiquement opposés à la création de la Commission du blé, l'a néanmoins présentée comme le fruit des conceptions libérales. Les libéraux de l'Ouest se sont fait élire en couvrant la Commission du blé de belles paroles.

Quelle en a été la triste suite? On a commencé par renvoyer M. McFarland et supprimer le comité consultatif de la Commission du blé, détruisant ainsi le dernier vestige de la représentation des producteurs. Soit dit en passant, lors d'élections complémentaires qui ont eu lieu plus tard et qui ont amené au cabinet l'actuel ministre de l'Agriculture, le parti cécéliste lui a fait la lutte, mais en vain. Nous l'avons combattu, car, à en juger par ses antécédents, le ministre de l'Agriculture était, en principe, contre la Commission et s'opposait à tout établissement d'un prix initial. Il s'est prononcé contre la vente méthodique. Nous craignons qu'une fois à son poste de ministre de l'Agriculture, il se joigne à ses autres collègues d'Ottawa pour tenter une destruction systématique de la Commission du blé, ce qu'ils n'ont pas manqué de faire, justement.

Mon chef, l'honorable député de Rosetown-Biggan, a parlé du regretté M. Motherwell qui, en sa qualité de représentant de Melville, avait dénoncé le gouvernement libéral et ses propres collègues, les accusant de chercher à saboter la Commission du blé. Parmi les nombreux libéraux qui se sont fait élire en 1935 en flattant la Commission du blé, il y a eu au moins un libéral qui est resté ferme dans ses convictions et c'est le regretté M. Motherwell.

Non seulement a-t-il condamné l'attitude du Gouvernement envers la Commission du blé, mais il a ajouté certaines réflexions caustiques en ce qui concernait l'administration par décret du conseil. Autant que je me souvienne il a fait observer qu'autant valait alors livrer tout bonnement la Chambre au pouvoir de Mussolini. Aux termes